



COULEURS

MUSIQUES

PAROLES

Lire aussi

- | | |
|--|---------|
| Portrait de la fédération de Moselle | page 2 |
| Les foyers de travailleurs immigrés | page 4 |
| Une charte contre la discrimination | page 5 |
| Disparition de Jeannie Dumesnil
et de Rosette Coryell | page 11 |
| Échos/Agenda | page 12 |

pour rapprocher le monde

Dossier pages 6 à 11

En passant par la Lorraine... La fédération mosellane du Mrap

DÉPARTEMENT FRONTALIER avec l'Allemagne et le Luxembourg, la Moselle a connu au cours de ce siècle finissant une histoire singulière : deux annexions allemandes, deux retours à la France, l'essor puis le déclin d'une industrie lourde autour du charbon, du fer et de l'acier. Plusieurs vagues importantes d'immigration ont fortement marqué le tissu social, politique, syndical et culturel. En Moselle, le Mrap est né en 1974, à une période où l'immigration devenait le bouc-émissaire sur fond de crise économique. Nos premières actions ont porté sur le soutien aux travailleurs immigrés en collaboration avec leurs associations. Après une période de léthargie, des militants ont redynamisé en 1980 le Comité local de Metz. En 1985, une Fédération de Moselle du Mrap est créée pour coordonner l'action des comités locaux de Metz, Thionville et du Bassin Houiller. Attaché à une indépendance totale vis à vis des partis politiques, et développant l'idée d'un mouvement actif, militant et entreprenant, le Mrap Moselle est riche de vingt cinq années d'engagements dans

le domaine de l'antiracisme. Du soutien aux résidents des foyers Sonacotra en passant par l'initiative de l'accueil des Marcheurs des Minguettes en 83 jusqu'à la mobilisation pour les sans-papiers, il s'investit activement aux côtés des populations immigrées et entretient depuis toujours des contacts étroits avec leurs associations. Il a souvent impulsé la création de collectifs unitaires ou a développé des partenariats avec les autres associations du département sur différents thèmes, comme la solidarité avec les démocrates algériens (avec l'association Algérie Solidarité Thionville), le soutien aux sans-papiers (actuellement cinq familles albanaises sont menacées de reconduite à la frontière), ou l'action contre l'extrême droite (20 % de moyenne départementale pour le F-Haine !). Présent dans les quartiers réputés difficiles du département (Borny, Woippy, Behren...), il a aidé à l'expression d'une volonté citoyenne pour rassembler les populations de toutes les origines contre la violence et pour le respect de l'autre lors

de drames racistes (Borny en 93 et Woippy en 97). Au delà des manifestations ponctuelles, le Mrap Moselle structure depuis plusieurs années son intervention autour de projets dont plusieurs font l'objet d'un soutien du FAS, de différentes communes ou de la Commissions Européenne.

Travail en direction des scolaires

Nous intervenons depuis plusieurs années dans les différents établissements du primaire et du secondaire pour aider à l'éducation des jeunes à la tolérance et à la rencontre avec l'autre. A la demande des enseignants nous animons dans les écoles des séances de sensibilisation. Une **Commission Scolaire** formée de militants et sympathisants met en place cette activité avec divers outils élaborés localement ou en utilisant le Jeu de Loi dont un exemplaire a été acheté au Mrap National. Ce travail se poursuit également par l'aide aux étudiants désireux de traiter des exposés sur le racisme. Par ailleurs, nous menons avec des établissements du primaire une activité originale appelée **La Chenille Multicolore**. Bien connue des enseignants et de l'Inspection académique de la Moselle, cette activité nous permet de réaliser un travail pédagogique complet, avec la participation du conteur touareg Abdelkader Ad-doun et de la troupe du conteur-percussionniste africain Ben Condé. Une chenille humaine mise en mouvement par les enfants clôt cette manifestation. La treizième édition de cette manifestation s'est déroulée en mai dernier. Elle a bénéficié du soutien du FAS et de la Ville de Metz.

Lutte contre les discriminations

Une Commission Discrimination a été créée en 1999. Après avoir organisé en décembre dernier un colloque avec la participation de syndicalistes, de représentants de l'état (DDTE, FAS), elle mène actuellement un travail im-



© FD Mrap Moselle

portant autour du lancement d'une **charte contre les discriminations** à l'intention des travailleurs sociaux des quartiers, des salariés du Service Public de l'Emploi, de la formation initiale ou professionnelle. Par ailleurs, le Mrap Moselle participe aux travaux de la Codac.

Permanence juridique

Une permanence d'accueil, de soutien aux victimes et d'assistance aux étrangers menacés fonctionne tous les mercredis matin dans notre local fédéral à Metz. Les bénévoles en lien avec la Permanence Juridique nationale et des avocats aide à la constitution des dossiers et intervient auprès des autorités.

Fêtes de l'Amitié entre les Peuples

Ponctuelle (comme la Fête du Comité Local de Saint-Avold) ou annuelle comme celle de

Après une manifestation à Schengen en 1997, des manifestants prennent la pose sur la place où furent signés les fameux accords...

Metz, la Fête de l'Amitié entre les Peuples nous permet de rassembler un public large autour d'animations musicales variées. Ce sont des moments privilégiés de rencontres et d'échanges avec un public large (250 à 300 personnes).

Nos projets

Avec le Centre de renseignements et information - bureau d'information jeunesse (CRIBJ) de Metz qui nous a déjà sollicité pour l'animation de séances d'information sur des thèmes comme « le Code de la Nationalité » ou « la participation des étrangers dans la vie de la Cité », nous élaborons un projet de sensibilisation à la lutte contre les discriminations. Il s'adresse aux jeunes des quartiers de différentes communes de Moselle. Ce projet partenarial soutenu par le FAS sera réalisé au second semestre 2000.

La Fédération souhaite relancer cette année le **Centre de Documentation** que possède le Comité du Bassin Houiller à Saint-Avold. Avec près de 1000 références, il constitue un fond important que nous entendons utiliser en direction des enseignants et scolaires et dynamiser par l'organisation d'animations. Par ailleurs une mise en réseau dans le cadre de la Bibliothèque du Centre mosellan des Droits de l'Homme (dont nous sommes membres) permettra de développer son audience. Utilisé de plus en plus dans le cadre de notre travail transfrontalier avec nos amis allemands et luxembourgeois ainsi que dans l'échange d'informations entre militants, Internet doit nous permettre d'améliorer notre communication interne et externe. La création d'un **site MRAP Moselle** est en préparation pour le mois de septembre prochain. ♦

Pour la FD, Gianpiero Moro

Spécialité locale : La coopération transfrontalière

Près de cent mille personnes (les travailleurs frontaliers) franchissent quotidiennement l'espace des trois frontières dénommé Sar-Lor-Lux. Dans cet espace où l'Histoire a laissé en héritage de nombreux points communs, l'idée de l'Europe et de la libre circulation des hommes sont une réalité tangible. Depuis les années 80, nous participons à diverses actions en collaboration avec des associations allemandes et luxembourgeoises (manif pour les visas, soutien aux demandeurs d'asile kurdes, manifestation de 1998 contre un rassemblement de l'extrême droite sur le site de l'ancien camp de concentration de Neue Bremen près de Saarbrücken à la frontière franco-allemande). Partant d'une volonté de marquer le cinquantième anniversaire de la victoire des peuples sur le nazisme, le Mrap a pris l'initiative en 1995 d'une marche à Schengen, village luxembourgeois qui se situe au point de rencontre des frontières française, luxembourgeoise et allemande et où furent signés les fameux Accords. Cette première action symbolique nous a permis d'engager un partenariat privilégié avec deux associations: Le Comité de Liaison et d'Action des Etrangers (CLAE) est une importante association luxembourgeoise fédérant près d'une centaine d'associations étrangères. En plus de nombreuses activités de service au profit des populations étrangères et d'un important travail sur la citoyenneté, elle organise chaque année un « Festival de l'Immigration » qui attire près de 15 000 personnes. Multikulturelles Zentrum Trier est une association allemande de la ville de Trier (Trêves) qui s'attache à développer des activités de soutien, d'information et promotion de l'interculturalité. Ce partenariat privilégié s'est concrétisé par l'organisation de manifestations, de soirées festives ou de colloques sur les thèmes de la citoyenneté, des sans-papiers ou des travailleurs frontaliers. Les colloques ont fait l'objet de publications en français et en allemand (disponibles sur simple demande auprès du MRAP Moselle). Le 5 juin 1999 a été créée l'interassociation transfrontalière « **Sans frontières-Grenzenlos** », sur la base d'un texte fondateur dénommé « Appel de Schengen » et signé par une quarantaine d'associations de l'espace Sar-Lor-Lux. Les 26, 27, 28 mai dernier, cette interassociation a lancé le **1^{er} Festival Multiculturel Transfrontalier** dans la ville d'Esch-sur-Alzette au Luxembourg. Cette initiative importante a bénéficié du concours de la Mission 2000/2001 de l'Etat luxembourgeois et du FAS Lorraine. Près de soixante artistes amateurs ou professionnels ont présenté dans l'étonnant Centre Culturel Kulturfabrik (un ancien abattoir !) leurs réalisations porteuses de la richesse des apports de l'immigration.

La **Chenille multicolore**, une initiative bien connue des enseignants et de l'Inspection académique



© FD Mrap Moselle

Éditorial

L'Union a décidé de se doter d'une Charte des droits fondamentaux. Un texte de plus, diront certains, puisque que des textes tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Conventions de Genève et de New-York ne sont toujours pas mis en pratique ?

Le débat qui va s'ouvrir dans les mois à venir sur cette charte doit être l'occasion d'affirmer trois exigences. Premièrement, ce texte ne doit pas servir d'alibi aux mauvaises consciences démocratiques face à certaines tragédies qui ont fait récemment l'actualité, telles que la mort de Yaguine et Fodé, ces deux jeunes dont les corps sans vie ont été retrouvés dans le train d'atterrissage d'un avion à Bruxelles. Ils avaient écrit avant de périr une lettre à l'adresse des dirigeants européens : elle est restée sans réponse à ce jour. Le drame des 58 immigrants de Douvres est une autre tragique illustration. Il faudra rappeler l'insupportable vie de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans papiers condamnés à vivre sans droits, dans un dénuement extrême, au sein d'un espace prospère.

Deuxièmement, cette Charte doit faire en sorte que le droit réel efface le droit formel et virtuel. L'Europe que nous souhaitons aurait pour centre de gravité la citoyenneté de résidence qui doit assurer les mêmes droits à tous les résidents de l'Union européenne, mais aussi de toute personne de passage sur son sol. Ces droits indissociables les uns des autres, sont économiques, sociaux, culturels, culturels, mais aussi civiques.

Troisièmement, la Charte doit reconfigurer l'Europe : une Europe qui doit se bâtir avec le Sud, une Europe où le développement économique est indissociable des droits et libertés fondamentales, tels que le droit au séjour, à vivre en famille, à l'asile. Une Europe de l'égalité et contre les discriminations, qu'elles soient économiques, sociales ou civiques.

Faire vivre cette Charte au quotidien impose qu'elle soit contraignante. Elle doit être soumise à un contrôle démocratique permanent de l'ensemble des citoyens. C'est dire le rôle modeste mais irremplaçable d'un mouvement comme le nôtre, pour donner vie à une Europe plus égalitaire, plus humaine, solidaire et fraternelle.

Mouloud Aounit

Quel avenir pour les foyers de travailleurs immigrés ?

pés, particulièrement à Paris et dans les banlieues faciles d'accès, ou dans des régions plus isolées où le chômage sévit de façon plus aiguë : ici, au contraire, les foyers sont souvent sous-occupés et les résidents plus âgés.

Propriétaires et gestionnaires. Dans la moitié des cas environ, des organismes HLM (4) sont propriétaires des foyers mais ils en confient la gestion à une autre structure (5). De nombreux propriétaires s'en désintéressent et les laissent parfois délibérément se dégrader. Les gestionnaires ne présentent pas un bilan plus brillant, en particulier en Ile-de-France : ils pêchent le plus souvent par inefficacité, esprit de routine, paternalisme voire incompétence, ou même exactions et détournements en tous genres comme ce fut le cas pour l'ex-AFRP et sa filiale l'ex-ALPI. Les autres foyers dépendent de la Sonacotra, société mixte qui en est généralement à la fois propriétaire et gestionnaire. La

Une situation inquiétante. Ces foyers connaissent de plus en plus une situation de délabrement scandaleuse, particulièrement les foyers des gestionnaires privés d'Ile-de-France : fuites d'eau quasi généralisées, peintures et locaux collectifs très dégradés, chambres minuscules où vivent parfois 3, 4, 5 ou 6 personnes, cloisons en contreplaqué, travaux superficiels et donc inutiles, entretien quasi inexistant. Les constructions ou reconstructions, les réhabilitations, tout a été stoppé dans les années quatre-vingt : les maires ont refusé de donner des permis de construire et les différents gouvernements qui se sont succédés depuis 1981 ont laissé les foyers à l'abandon.

Une image dévalorisée. Enfin les foyers et leurs résidents ont été victimes d'une stigmatisation qui a pris en 1996 un tour particulièrement malveillant avec le rapport Cuq le quel dénonçait le « système tribal africain », les « rentes de situation », les « trafics en tous genres », les « zones d'extra territorialité soumises à l'autorité de leaders coutumiers où la loi républicaine est absente ».

Une vie collective solidaire. Pourtant, malgré la dureté des conditions de vie, les foyers n'ont pas connu d'explosion car ils sont devenus un lieu de solidarité et de mémoire ouvrière et anticoloniale. Les résidents de ces foyers n'ont eu de cesse de transformer l'enfermement en ouverture, les taudis en logements décents, le non-droit en droit.

L'avenir. Il est temps de porter un autre regard sur les foyers et de définir une autre politique. En premier lieu, il faut considérer les foyers pour ce qu'ils sont, des logements collectifs de travailleurs, et leurs habitants comme des citoyens à part entière. Ce sont des travailleurs qui participent pleinement à l'économie du pays et à la vie sociale. L'intégration de ces travailleurs immigrés devrait

être conçue comme la reconnaissance de leur place et de leurs apports à la société, une reconnaissance du double espace dans lequel ils vivent et de leur rôle dans le développement du pays d'origine, une affaire de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits. Elle devrait être liée au droit à vivre dans des lieux et des espaces corrects et entretenus. En deuxième lieu il faut sortir les foyers et leurs habitants du non-droit. En 1994/95, le gouvernement Balladur a créé le statut des résidences sociales, un statut fourre-tout permettant de faire cohabiter ensemble tous les déshérités de la société. Pour les pouvoirs publics cette « mixité sociale » serait un bienfait, alors qu'il s'agit de trouver une astuce, au mépris des intérêts et des besoins des gens concernés, pour rentabiliser des équipements et faire grimper les taux d'occupation. Ce statut est totalement inadapté : loin de favoriser l'insertion des résidents des foyers dans le logement ordinaire, ces résidences sociales ne peuvent que continuer à les stigmatiser comme population à problèmes, contribuer à la hausse des redevances, déboucher sur des conflits et des impasses. L'accès au logement social ordinaire doit être rendu possible pour tous ceux qui le souhaitent. Mais tant que la solution foyers reste la seule solution pour de nombreux travailleurs, il faut faire du statut logement-foyer un vrai statut de droit commun et garantir aux habitants leurs droits de locataires.

En troisième lieu, il faut réhabiliter correctement tous les foyers, il faut construire et reconstruire des logements collectifs de qualité. La demande de chambres en foyers est forte, surtout en Ile-de-France, à Paris et dans la proche banlieue. Il faut réhabiliter les foyers en agrandissant l'espace dont dispose chaque occupant et construire de nouveaux établissements. Nouvelles constructions et réhabilitations ne peuvent se faire qu'en étroite collaboration avec les comités de résidents. Un « plan quinquennal de traitement des foyers » a été mis sur pied et de grosses sommes d'argent ont été débloquentes. Mais de nombreux blocages et résistances persistent au niveau des mairies, des préfectures, des propriétaires et des gestionnaires. Par exemple, les comités de résidents ne participent aux comités de pilotage que de façon marginale et les mairies refusent encore presque toujours le permis de construire ou d'agrandir. Enfin, il est évident que la question du montant des redevances va devenir une question centrale. Or celles-ci sont déjà dans l'ensemble élevées pour le produit fourni. En quatrième lieu, les foyers et leurs habitants doivent être parfaitement intégrés dans la ville ou le quartier. Les foyers sont des lieux

conviviaux. Ils sont des lieux chargés de mémoire. Les travailleurs africains de l'Ouest les ont, en plus, transformés en lieux d'engagement pour le développement de leurs villages et régions d'origine, en lieux de médiation entre les adultes et les jeunes nés ici, en vrais centres de promotion d'une culture africaine vivante et métissée. Enfin les foyers sont des lieux d'entraide, de solidarité où ceux qui ont un revenu fixe aident les précaires et les plus démunis. Des liens se tissent souvent entre foyers, municipalités, travailleurs sociaux et de santé, associations de quartier : opérations « Portes ouvertes », participation aux fêtes de quartier, à la vie associative locale, partenariat avec un hôpital, une école, un centre social, équipes de football, de théâtre, cours d'alphabétisation donnés par une association d'étudiants, cours d'informatique... Il faut généraliser ces expériences et pratiques citoyennes.

NOS PROPOSITIONS

Une nouvelle législation. Pour sortir du non-droit et du statut inapproprié de résidence sociale, nous proposons que soient garantis aux résidents les droits de tout locataire, les droits à la représentation et à la négociation ainsi que les droits à la jouissance des espaces collectifs et à la prise en charge de la vie collective. Nous proposons également une refonte du calcul des aides au logement.

Des États généraux pour la réussite du plan quinquennal. Pour sortir des blocages et des impasses, nous proposons d'organiser des États généraux réunissant tous les acteurs concernés : CILPI, ministères, préfectures, comités de résidents, gestionnaires, propriétaires, ANPEEC, FAS, COPAF, associations... Nous proposons que tous les comités de résidents concernés par une opération de réhabilitation soient consultés dans le cadre du comité de pilotage.

Des politiques nouvelles pour intégrer les foyers dans la ville. Pour sortir les foyers de la marginalité, nous demandons la reconnaissance des habitants des foyers comme des citoyens à part entière, le droit de vote aux élections locales de tous les résidents étrangers, l'égalité complète des droits. ♦

Geneviève Petauton

(1) Copaf 8 rue Gustave Rouanet, 75018 Paris, T/Fax : 01 46 06 09 69

(2) Rapport parlementaire paru en 1996 sur la situation et le devenir des foyers de travailleurs immigrés presque en même temps que celui sur l'immigration clandestine et le séjour irrégulier en France

(3) Pour commander la vidéo Cinq reportages sur les foyers, tél : 01 42 93 27 67

(4) SCIC, Logirep...

(5) Soundiata, Aftam, Cotrami, Adef...

« Du non-droit au droit ? Quel avenir pour les foyers de travailleurs immigrés ? », telle était la question générique posée au colloque organisé à la fin de l'année dernière par le Collectif pour l'avenir des foyers (Copaf). Son animatrice, Geneviève Petauton, dresse ici un rapide état des lieux.

LE COLLECTIF pour l'avenir des foyers (1) s'est constitué en 1996 à la suite de la publication du rapport Cuq (2). Il regroupe, en Ile-de-France, des délégués de foyers et des militants. Ce colloque constituait un réel événement car pour la première fois étaient rassemblés tous les acteurs concernés : résidents, gestionnaire, propriétaires, associatifs, institutionnels de la Cilpi (Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées). Les actes du colloque et des vidéos sont disponibles (3).

Une réalité diverse. Environ 130 000 travailleurs immigrés, pour la plupart venus d'Afrique du Nord et de l'Ouest, vivent depuis dix, vingt ou trente ans dans quelque 700 logements-foyers appelés FTM (foyers de travailleurs migrants). L'Ile-de-France compte à elle seule 36 % des FTM (244 dont 42 à Paris), soit 45 % des lits et 50 % des résidents. La situation est contrastée selon que l'on se trouve dans un pôle urbain offrant des emplois où les foyers sont souvent sur-occu-

culture de cette société d'État est enracinée dans un autoritarisme qui a du mal à disparaître.

Le non-droit. Les foyers ont été conçus dès le départ comme des lieux de passage et leurs habitants à ce point méprisés qu'ils ne devaient bénéficier ni de confort ni de droits. La lutte des résidents des foyers Sonacotra « contre les foyers-prisons » et « pour l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés » de 1973 à 1981 a débouché sur une promesse du Parti socialiste, jamais tenue, de faire accéder les foyers à une législation plus digne. Aujourd'hui la situation n'a guère changé et les foyers subissent toujours l'indifférence, le paternalisme et le non-droit.

Foyer des Muriers à Paris appartenant au CAS de la Ville de Paris en grève de redevance pour exiger la réalisation de travaux



© Olivier Aubert

Mouvement

Mrap/Métiers de l'hôtellerie Vers une charte de bonne conduite

A l'issue de plusieurs réunions d'information et de travail, au niveau national et départemental (en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais), le Mrap et l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) ont rendu public le 6 juin un communiqué commun dans lequel ils explicitent leur volonté d'élaborer ensemble une charte de bonne conduite visant à lutter contre les discriminations à l'entrée des boîtes de nuit.

« Cette charte conformément aux lois républicaines aura pour objectif d'une part de créer les conditions du respect du principe d'égalité d'accès aux établissements de nuit (sans distinction aucune d'origine, de nationalité, de sexe, de couleur) et d'autre part de sensibiliser les usagers sur l'obligation de respecter les lois et le règlement intérieur des établissements visant à assurer la qualité des prestations offertes à l'ensemble de la clientèle. Le Mrap et l'Umih proposent dans le cadre de cette future charte la mise en place, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur et du Tourisme, d'un lieu de concertation dans le cadre des Codac (Commissions départementales d'accès à la citoyenneté), chargées entre autre de la gestion des appels du 114 (numéro d'appel gratuit contre les discriminations).

Dans cette future charte sera également émise la volonté de recommandations relatives à la formation du personnel d'accueil et de sécurité ainsi que la réalisation d'un autocollant symbolisant l'adhésion à cette charte qui serait apposé à l'entrée des établissements signataires. L'Umih et le Mrap interpellent l'ensemble de leurs structures départementales et régionales pour qu'ensemble elles saisissent leur Codac locale à l'exemple des structures Mrap du Nord-Pas-de-Calais. »

Pour le Mrap : Mouloud Aounit et Jean-Claude Dulieu, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint. **Pour l'Umih :** André Daguin et Jean-Louis Clauss, respectivement président et vice-président

Il faut encore noter qu'une réunion de la Codac du Nord-Pas-de-Calais a été entièrement consacrée à la mise en place de cette charte.

Dire, Faire des images Contre le Racisme

L'équipe de DFCR a réussi son pari : produire douze courts-métrages consacrés au racisme au quotidien. Cette association de professionnels de l'image a réussi à rallier toutes sortes d'énergies et de partenaires. Le résultat est remarquable. Chacun de ces films courts porte une identité particulière, on peut les aimer tous, on peut préférer celui-ci ou considérer que celui-là n'a pas fait épanouir toutes ses promesses, mais on ne peut que saluer la richesse et la créativité de l'ensemble. Rappelons que le Mrap a dès le départ été partie prenante de ce projet et donc, aujourd'hui, ces films nous appartiennent un peu : dans notre prochaine édition les modalités d'utilisation de ces films offertes aux comités locaux. Pour l'instant, la parole (et l'image) est à DFCR.

longtemps connu, décrit dans la Bible, le mécanisme du « bouc émissaire » demeure un condensé brutal d'une pratique raciste.

2 SANS AUTRE, T'ES RIEN de Philippe Jullien, sujet original de Yohanna Delgado

En arrivant aux Etats Unis d'Amérique, sur son questionnaire des services de l'émigration, en face de la case « race » Albert Einstein avait répondu : « humaine ». Depuis, les scientifiques se sont mis d'accord pour dire que le concept de race n'avait aucun fondement biologique. Pourtant le mot reste. Le racisme aussi. L'équation que se propose de résoudre ce court film d'animation est celle-ci : soit une planète, la Terre. Des habitants nombreux et différents. Peuvent-ils s'entendre et vivre harmonieusement ? La Terre est en danger. Car l'Homme n'est doué de raison que contraint et forcé. Le jouet cassé, la fraternité détruite, que faire ? Un peu de bonne volonté, un regard bienveillant délesté de ses a priori

4 MAMAN, REGARDE ! de Paul Boujenah, sujet original de Vanessa Pannovitch

Le film le plus simple, presque minimal... et pourtant. Un enfant perdu dans ses rêves se réveille devant l'inattendu : une jeune femme noire. Cet éveil interrompt ses jeux dans les rayons du magasin. L'enfant retrouve le réel qui réussit à l'étonner. Cet étonnement se joue de nous, spectateur : l'enfant va-t-il faire une réflexion négative comme nous l'attendons ? Mais non, l'enfant sort de sa torpeur enfantine, et va en informer sa mère. Il a croisé le beau sur son chemin, et n'en revient pas lui-même. L'inattendu a provoqué l'émerveillement, cela semble simple et naturel. Pourtant, on le sait, injures et gestes déplacés sont courants à l'égard de l'autre (différent),

plus proche d'un père, d'un grand frère, d'un héros d'aventure ? Nous ne le saurons jamais.

7 PETITS RIENS de Xavier Durringer, sujet original de Philippe Naas

A l'embauche se joue, par delà la question économique, celle de l'intégration. Etes-vous compétent pour le poste auquel vous postulez ? Etes-vous assez proche de moi - employeur - pour que l'on puisse s'entendre ? En France, la République essaie donc d'intégrer. Pour cela, il faut qu'une certaine forme d'égalité soit admise et confirmée, par la loi d'abord, par le comportement et le jugement de chacun ensuite. Le débat sur la citoyenneté croise donc le champ du racisme comme ce petit film le montre.

8 LETTRE À ABOU de Emilie Deleuze, sujet original de Sabrina Moëlla

Ahmed juge sur pièce. Tel mange du porc goulument, et pourtant pourra devenir son meilleur copain. Cette génération d'enfants - car c'est en génération qu'il faut compter - aura durant sa scolarité cette expérience irremplaçable d'autres cultures. Dès lors, on peut se mettre à espérer. En effet, il y a fort à parier que les guerres coloniales s'éloignent, l'ethnocentrisme blanc - au coeur du racisme contemporain - lui aussi se résorbera peu à peu et que naîtra une tolérance à l'égard des cultures autres, faisant vraisemblablement poindre une culture différente, plané-

taire, plus complexe, et plus riche.

9 RELOU de Fanta Régina Nacro, sujet original de Dalila Benamara

La scène se passe dans un bus. Elle est si blonde et son teint si clair qu'on la croirait anglaise ou scandinave. Montent trois garçons bien décidés à lui voler un rendez-vous, ou son numéro de téléphone.

même au sein de sa grande famille, et souffre dans sa chair qu'aucune image ne parle de lui.

11 PAS D'HISTOIRE de Philippe Lioret, sujet original de Olivier Ciechelski

Le constat est le titre initial de cette courte histoire. Un constat automobile bien sûr et sans doute aussi un constat social. Au volant un grand-père, venu sans doute seul en France pour sauver sa famille de la précarité et qui a appris à ne pas faire d'histoires. Sur la banquette arrière, son petit-fils qui, lui, a trouvé ses héros lors de la coupe du Monde de football. La famille de nombre d'entre eux est arrivée en France il y a une ou deux générations. Et, eux, ont réussi l'exploit de faire gagner la France. Alors évidemment, quand l'injustice se fait raciste, le petit Mourad n'est plus d'accord et le fait savoir.

12 Le VIGNERON FRANÇAIS de Christophe Otzenberger, sujet original de Djanet Aouadi

Pourquoi un vendeur de vin ne pourrait-il pas être d'origine maghrébine ? Parce que le vin est un fleuron de la culture bourgeoise française et qu'un homme d'origine maghrébine est supposé n'être ni bourgeois, ni français. Ces préjugés couramment répandus faussent les rapports sociaux et entretiennent des ambiguïtés. Un patron, d'origine maghrébine, ne pourrait-il pas s'abstenir de ce genre d'attitude ? Samir n'a pu se résoudre à se faire passer pour un autre. Il a pris le risque de perdre son travail, pariant sur un avenir où une cliente trouverait normal que lui, Samir, puisse vendre du vin français.

Les textes de présentation comme les photographies sont extraits du dossier de presse de DFCR. Photos © : - 1/2 JPL films - 3/9/11/12 Jérémie Nassif - 4/7/8/10 Jérôme Plon - 5 Monica Jeziorowska - 6 Dorothée Lindon

Les trois passions de Daniel Humair : la musique, la peinture et la cuisine

Musicien et compositeur de jazz, Daniel Humair s'est imposé très tôt comme l'un des meilleurs batteurs européens. Sa carrière internationale s'est déployée, en disques comme en concerts, avec une impressionnante richesse. Il a travaillé et joué avec des formations et des musiciens très divers.

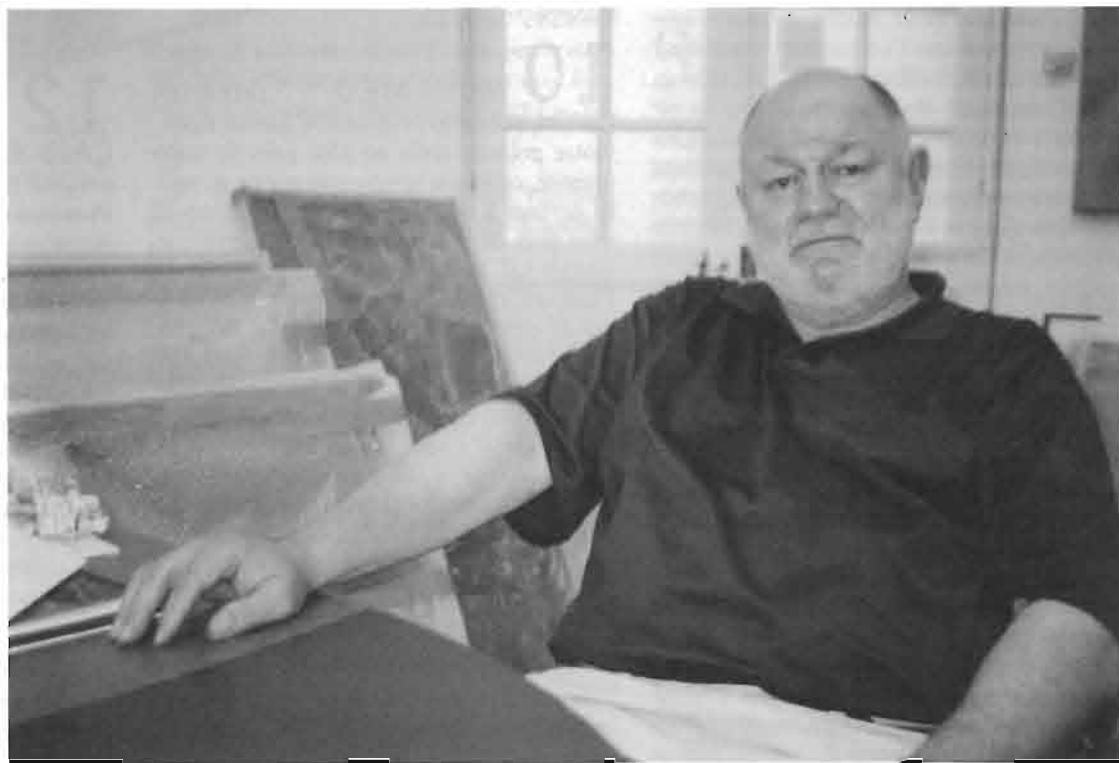
D. Humair a également mené une œuvre de peintre abstrait dont témoignent de nombreuses expositions.

Autre passion de cet homme à la poignée de main puissante : la cuisine. C'est dans son atelier parisien qu'il nous a accordé l'entretien qui suit.

Vous êtes à la fois peintre et musicien : quels liens tissez-vous entre ces deux formes d'art ?

La musique et la peinture sont deux formes d'art totalement indépendantes et radicalement différentes. Comme je suis un homme très paresseux, je ne fais que ce qui me plaît. J'aime la musique, la peinture et la cuisine. J'ai l'impression d'être moins bête lorsque je travaille, alors je travaille beaucoup. Il arrive plus fréquemment que des notes de musique provoquent une rêverie visuelle que l'inverse. En musique comme en peinture, je ne me fie pas à l'opinion du « regardeur » ou de l'auditeur. J'ai toujours considéré que j'étais seul maître à bord, que c'était à moi d'élaborer ce que je donne à voir ou à écouter. J'ai peut-être tort mais c'est la règle que je me suis toujours fixé. En peinture comme en musique, c'est l'expérience qui fait la différence et la qualité. Plus un garagiste a réparé de moteurs, plus il a résolu de problèmes difficiles, meilleur garagiste il devient. C'est valable pour tous les métiers. L'expérience permet de résoudre rapidement les problèmes qui se posent. La pratique du jazz m'a probablement apporté une dextérité et une rapidité dans ma pratique picturale que je n'aurais pas acquise autrement. Contrairement aux poncifs qui courent sur l'artiste torturé, je suis heureux et paisible lorsque je peins, je joue mieux lorsque je suis de bonne humeur.

« Il était évident pour moi d'accepter de jouer pour le Mrap »



© Chérifa Benabdessadok



musiciens parlent la même langue. L'une des particularités du jazz est qu'il n'y pas de chef d'orchestre. Vous êtes votre propre chef et vous travaillez en fonction des musiciens avec lesquels vous jouez. Le musicien classique est perdu sans le type qui lui indique où il en est et où il doit aller. Dans le jazz vous seul savez où vous voulez aller et comment. Lorsque je joue, je n'entends pas le son que je produis, je n'entends pas la batterie. C'est le son de l'autre musicien qui me guide et me nourrit. Il y a une profonde unité dans un spectre de diversités.

Vous êtes gaucher naturel, cela veut dire que vous utilisez vos deux mains indifféremment. Comment cela se passe-t-il ?

Je peins avec les deux mains, mais successivement, jamais les deux en même temps. Ma femme m'a récemment fait remarquer que lorsque je peins d'une main, l'autre est toujours dans la poche. C'est inconscient, je ne sais pas pourquoi. En réalité, je trace avec la main gauche parce qu'elle est quand même plus lourde, plus lente, et je mets la couleur avec la main droite, qui est plus rapide, plus alerte.

Vous avez au cours de votre carrière joué avec des musiciens venus d'horizons et d'origines culturels les plus variées. Tout

réemment vous avez donné un concert à Paris avec un pianiste japonais : chacun apporte-t-il au groupe l'influence de ses racines ?

Pas de façon décisive. Un musicien tchécoslovaque ou un musicien japonais s'identifie d'abord par son sens du jazz. L'harmonie n'est possible que si chacun ne met pas son ethnicité au premier plan ou, s'il l'avance, cela ne peut pas être agressif ni occuper tout l'espace du son. Le jazz est un langage universel : il n'est ni noir, ni blanc, ni jaune. Un enfant né à Bali aura plus tendance à faire de la musique de Bali : c'est le contexte qui le veut. Mais si cet enfant tombe sur une musique de jazz et qu'il apprend à en jouer, il n'y a aucune raison pour qu'il ne fasse pas de la bonne musique de jazz.

Comment cela s'est-il passé pour vous ?

Je viens d'une famille suisse très simple. Mes parents étaient des gens formidables, très aimants et j'ai eu une enfance très heureuse. Mais ils se préoccupaient peu de culture. On écoutait de la variété, Edith Piaf, les Compagnons de la chanson. Et puis un jour, par un concours de circonstances, je suis tombé sur un disque de jazz New-Orleans. J'ai eu un choc, et j'en ai fait mon métier.

Peut-on penser que la musique de jazz est d'emblée une musique de résistance ?

Non, je ne le crois pas. N'importe qui peut faire de la musique de jazz et pas seulement un homme révolté. Bien que souvent les musiciens de jazz se positionnent à gauche, un homme de droite peut faire de la musique de jazz et il en existe. Encore une fois, le jazz c'est une grammaire et un langage universels, il suffit de les maîtriser pour en produire.

Il est tout de même légitime qu'un musicien de jazz puisse, s'il en ressent le besoin exprimer ses opinions par sa musique ou en tant que musicien...

Bien entendu. Mais c'est très facile pour nous artistes de parler sur la place publique : on ne risque absolument rien. C'est plus difficile pour l'ouvrier d'usine et c'est plus respectable. Je respecte profondément les gens pas connus, les « petits » comme on dit qui se battent et s'expriment en prenant des risques réels. C'est pour cela que je m'interdis d'intervenir publiquement.

Vous avez accepté de donner prochainement un concert pour le Mrap avec Michel Portal...

Il était évident pour moi d'accepter de jouer pour le Mrap. Les seuls pour lesquels je n'accepterai jamais de jouer ce sont les gens d'extrême droite. Je n'irai jamais jouer à Toulon ou à Vitrolles s'il fallait que je sois payé par la mairie d'extrême droite. Mais j'irai si j'étais invité par d'autres. Et puis, je ne serai pas un bon militant. J'ai trop de préjugés, je suis un peu intolérant, mais je me soigne en travaillant beaucoup. Et je soutiens votre action. ♦

Propos recueillis par Chérifa Benabdessadok

Pour rapprocher le monde

Angela Davis et les chanteuses de blues

ANGELA DAVIS fut la militante la plus connue des Black Panthers. Se battant pour la cause des prisonniers politiques aux Etats-Unis, elle fut accusée dans les années soixante d'avoir aidé à la fuite des frères Soledad. Incarcérée durant seize mois, une campagne internationale pour sa libération la rendit célèbre dans le monde entier. Elle enseigne la philosophie depuis de nombreuses années à l'université de Californie et se bat toujours contre le racisme dans les prisons et contre le système judiciaire étasunien.

Dans un livre publié l'année dernière (1), Angela Davis a étudié la vie et l'œuvre de trois chanteuses de blues : Gertrude (Ma) Rainey, Bessie Smith et Billie Holiday pour analyser leur apport aux discours antiracistes et féministes. L'auteur de « Femme, race et classe » montre comment le blues a aidé les femmes noires et pauvres à repenser leur vies profondément marquées par les séquelles de l'esclavage. Le blues les a incitées à voyager librement, à avoir des rapports intimes basés sur l'égalité et non l'abus de pouvoir, et de développer une vie autonome.

Billie Holiday a chanté des chansons d'amour auxquelles elle a insufflé son génie artistique. Mais son engagement politique directement issu de sa compassion pour son peuple opprimé est resté ignoré. Ses biographes ont largement décrit ses problèmes de drogue ou ses liaisons amoureuses, tout en ignorant ses succès, la richesse et l'originalité de son œuvre. Il faut rappeler l'une de ses chansons phares autour de laquelle elle a construit son répertoire, Strange Fruit, qui évoque de façon profonde et émouvante, l'horreur du lynchage, encore répandu dans les années trente et quarante aux Etats-Unis. Cette chanson introduit les dimensions jusqu'alors inexplorées de la violence, du racisme et de la sexualité dans les boîtes du nuit où elle travaillait, mais aussi dans la culture populaire. Explorant pour la première fois les potentialités du rôle politique de l'art dans la transformation des relations sociales, Billie Holiday fut une authentique pionnière.

Le livre d'Angela Davis est une contribution majeure à la connaissance et à la mise en valeur de l'histoire des femmes noires et de leurs luttes contre le racisme. Elle offre, de ce fait, matière à réfléchir sur la lutte antiraciste de personnages comme Billie Holiday qui doivent être appréciés comme des acteurs clés d'une culture noire directement confrontée à l'injustice du racisme. ♦

Cathie Lloyd

(1) Angela Davis 1999 Blues Legacies and Black Feminism New York : Vintage Books

Quand Billie Holiday dénonçait le lynchage des Noirs

Les arbres du Sud portent des fruits étranges

Qui les tachent de sang, des feuilles à la racine,

Des corps noirs qui balancent dans le vent du Sud.

Des fruits étranges qui pendent des grands arbres.

Une scène pastorale dans le Sud galant.

Les yeux qui sortent, la bouche tordue.

L'odeur des magnolias fraîche et douceuse.

Et, soudain, l'odeur de chair brûlée.

Voilà un fruit pour le bec des corbeaux

Qui grandit dans la pluie, qui mûrit dans le vent

Qui pourrit au soleil et qui tombe des arbres.



Les images du Bar Floréal ont du bouquet

LE BAR FLORÉAL n'est pas un bar mais une association installée 43, rue des Couronnes à Belleville, qui a pris le nom de l'enseigne du local découverte sous une couche de peinture au moment des travaux. Ce local a été loué en 1985 par trois photographes qui cherchaient un lieu à partager. La première idée de partager un local pour simplement y travailler s'est très vite transformée en projet de production collective et d'exposition. Le groupe initial a évolué mais il n'a jamais déménagé. Il est aujourd'hui composé de dix photographes (1). Assurant la direction artistique du groupe, Alex Jordan est chargé, avec sa propre équipe – « Nous travaillons ensemble » – de la confection des maquettes et du suivi du travail d'impression. Hocine Belkacemi, Fouad Houiche et Cécile Lucas ont rejoint le groupe. L'équipe a donc bougé. Les lieux sont restés. Ainsi que les projets à traiter en commun, définis dans la présentation de l'association comme « l'implication de la photographie dans le champ social, c'est à dire la part de solidarité et de témoignage sur le monde contemporain ». Les activités menées par l'association vont de la photographie à sa présentation sous forme d'exposition, de l'édition à la constitution d'archives photographiques en direction de la presse notamment.

D'un sujet à l'autre, les organismes qui subventionnent sont très différents : ministère de la Culture, FAS, Caisse d'allocations familiales, DRAC, villes, Education nationale, tout dépend de la recherche entreprise. Il

ya les reportages photographiques de commande qui permettent à l'association de vivre, et ceux réalisés à l'initiative des photographes, souvent par groupe de deux ou trois. Il s'agit de rester au plus près de la réalité, de *concern photography*, terme anglais que l'on peut traduire par photographie engagée, ou photographie concernée par les problèmes de la société : parler du monde et de ses promesses grâce à l'image. Après s'être servi de l'exposition comme support à l'utilisation de la photographie, Le Bar Floréal a voulu garder une trace imprimée du travail réalisé com-



me gage de retour vers les gens qui avaient travaillé avec les réalisateurs des reportages photo. C'est ainsi qu'est née la maison d'édition, puisque le travail de conception, d'impression, de recherche de financement était déjà fourni.

Les images produites par Le Bar Floréal sont fortes et belles ; les regards et les témoignages d'une grande tendresse sur un monde qui en a tant besoin ! Des ouvrages de qualité, à offrir ou à s'offrir, à faire connaître. ♦

Marie-Catherine Andréani

(1) Bernard Baudin, Jean-Luc Cormier, Sabine Delcour, Nicolas Frémot, Alex Jordan, Kristof Guez, André Lejarre, Noak, Olivier Pasquiers et Jean-Pierre Vallorani

« D'un regard à l'autre » : exposition soutenue par trois artistes – deux photographes, Nicolas Frémot du Bar Floréal, Véronique Lesperat-Hequet, et l'écrivain Dominique Zay – relatant la rencontre entre des habitants des quartiers périphériques d'Amiens et leur talent à témoigner du quotidien. Ce travail a également donné lieu à l'édition d'un livre, les deux supports ont été présentés au centre culturel Jacques Tati à Amiens au mois de mai

Quelques réalisations, en bref

■ **75 photographes contre l'apartheid, 1985**

Ce recueil constitué d'oeuvres offertes par leurs auteurs a été édité par l'intermédiaire de *Différences*. Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a financé la réalisation de l'exposition.

■ **Tous pas pareils, tous pareils, 1996**

Ce travail alliant photographies d'enfants et textes courts a été réalisé par Olivier Pasquiers avec un groupe d'enfants d'une école maternelle sur le thème de la découverte et du respect de l'autre. Le Mrap diffuse des car-

tes postales du Bar Floréal, ainsi que *75 photographes contre l'apartheid* et *Tous pas pareils, tous pareils*

■ **Maux d'exil, en partenariat avec le Comede, 1999**

Deux compétences ont convergé : celle de Jean-Louis Levy, médecin généraliste au Comede, une association médicale s'occupant de l'accueil des exilés, qui a recueilli des témoignages de réfugiés politiques durant plusieurs années ; et celle d'Olivier Pasquiers qui a réalisé les photographies. Ce livre est le produit de cette rencontre. Il a fallu trois ans

de travail photographique, 15 fragments d'images d'une grande qualité d'expression sont publiés, très peu par rapport au temps passé à croiser des hommes et des femmes en exil. Une exposition a circulé. Sa location a permis de financer une partie des frais de fabrication du livre.

■ **La Courneuve, rue Renoir... avant démolition, 1998-2000**

Cet ouvrage porte sur la vie dans une tour qui a été détruite au mois de juin. Le projet, mené par André Lejarre et Olivier Pasquiers, a été proposé à la ville de La Courneuve

quand elle a décidé que la première barre de la cité des 4000 serait démolie. Le travail a duré deux ans, en collaboration avec les habitants qui ont accepté que l'on pénètre chez eux. Une exposition a été présentée dans un appartement, un F3 reconstitué à l'identique de ceux de la barre Renoir, dans le centre culturel Jean Hou-dremont situé juste au pied de la barre. Fabienne Thiery, écrivain, a écouté l'histoire des habitants, qu'elle a traduite sous forme de petits textes figurant à la fin de l'ouvrage. L'exposition sera présentée au Salon de l'architecture, cet automne à la Villette.

Les comités locaux s'affichent

L'affiche, l'image, constituent d'excellents supports dans l'éducation contre le racisme. De nombreux comités locaux du Mrap prennent des initiatives en ce sens.

Nous n'avons pu pour l'instant dresser un catalogue d'outils pérennes existant au sein de notre réseau. Il faudra s'y atteler. En attendant, coup de projecteur sur les expériences des fédérations de Seine-Maritime et du Nord-Pas-de-Calais.

Une exposition et un musée virtuel

En 1999, le Comité local de Rouen a pris l'initiative de créer une exposition d'affiches : « Regards différents ». Sur 130 affiches collectées dans douze pays, 20 ont été sélectionnées par un jury de 22 personnes. Elles proviennent pour la plupart d'associations, mais aussi d'institutions. L'objectif est de montrer que partout en Europe, le combat contre le racisme est vivant et offensif. Chaque affiche pose indirectement la question des différents codes culturels dans la façon de traiter un sujet, et vient enrichir la connaissance en matière de culture européenne.

Une association anglaise a mené une campagne « choc », une autre a choisi de s'appuyer sur de belles photos, sur des dessins d'enfants... L'utilisation de l'exposition peut se faire de différentes façons : elle est montrée dans son intégralité ou par série d'affiches. Par exemple, un enseignant de langue anglaise peut réunir toutes les affiches en anglais et en faire un support d'étude pour les élèves. Une utilisation semblable peut intéresser un enseignant d'arts plastiques, etc. Cette exposition a été réalisée grâce à l'aide d'un animateur stagiaire au sein du comité local. Il a contacté de très nombreuses associations, organisé la sélection, et s'est adressé aux établissements scolaires. Le calendrier des réservations est aujourd'hui bouclé jusqu'en janvier 2001. Face à un tel succès, le CL a fait réaliser un second jeu de l'exposition et a créé un musée virtuel sur Internet présentant de façon agréable et ludique l'ensemble des affiches : à consulter absolument ! Cette expérience a permis au comité d'établir des liens avec des associations européennes de lutte contre le racisme et de bénéficier d'un nouvel outil à proposer aux établissements scolaires et autres structures.

Mrap Haute-Normandie BP 4137 76020 Rouen – T : 02 35 98 56 25

– F : 02 35 98 45 97
– e.mail : MRAP.76@wanadoo.fr – Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr.mrap.76>

Œuvre de Mila Paolucci (reproduite en carte postale), représentant une femme algérienne et figurant dans l'exposition itinérante « Quelle est la différence entre un Homme ? »



Une exposition itinérante, un festival de cinéma

« Quelle est la différence entre un Homme ? », telle était la question-titre d'une exposition itinérante d'œuvres picturales organisée par la FD du Nord-Pas-de-Calais du 27 octobre au 12 décembre 1998. Cinquante artistes ont prêté chacun une oeuvre formant une exposition qui a circulé dans toute la région. La réponse à la question : « ce n'est pas la question qui est absurde, c'est la haine d'un

autre soi-même » (Benoît Savouré et Jean-Claude Dulieu). Dans le cadre du cinquante-naire, la FD a organisé un festival de cinéma de belle facture. Ont été projetés *Rosetta*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne, *Femmes... et femmes* de Saâd Chraïbi, *Aller vers le soleil* de Yseim Ustaoglu, *Tous les autres s'appellent Ali* de Fassbinder, etc.

Pour en savoir plus sur l'organisation de telles activités, **Mrap Nord-Pas-de-Calais, BP 1261-59014 Lille Cedex**
T/F : 03 27 47 89 67

Disparition de Jeannie Dumesnil et de Rosette Coryell

Elles nous ont quittés au mois de juin

Rosette Coryell est décédée à Paris le 16 juin. Militante du Mrap et de l'association Pour le réexamen de l'affaire Rosenberg, elle est née en 1916 à Istanbul. Immigrée en France dans les années trente, elle a poursuivi des études de psychologie sociale à New York. Elle y rencontre Scofield Coryell, qui deviendra son mari. Le couple s'est définitivement installé en France après que les autorités américaines lui eurent refusé le renouvellement de son visa à cause de ses activités politiques jugées subversives. Photographe, journaliste, interprète et traductrice, Rosette a mis tout son talent et ses compétences au service de ses idées. Elle a notamment co-traduit en anglais et sous pseudonyme des textes du poète turc Nazim Hikmet en 1954. Un hommage devait lui être rendu le 4 juillet au siège du Mrap par l'Association pour le réexamen de l'affaire Rosenberg, le Collectif national unitaire « Sauvons Mumia », le Comité de soutien international à Mumia Abu-Jamal, les anciens du Mouvement des Jeunes Turcs progressistes, le Mrap.

Jeannie Dumesnil est décédée le 21 juin à l'âge de soixante quatorze ans. Cette femme, douce et paisible, que nous connaissons depuis longtemps au Mrap a mené une carrière internationale d'artiste-peintre. Elle a exposé, seule, ou en groupes, dans de nombreuses capitales et ses œuvres ont été acquises par plusieurs musées. Elle a aussi exposé avec son mari, Jean Nora, sculpteur. Des critiques de son oeuvre ont été publiés dans *Combat*, *Les Lettres françaises*, *L'Observateur*, *Le Monde*... Milan Kundera a rédigé l'introduction du catalogue de l'une de ses expositions. Jeannie a consacré beaucoup de temps et d'énergie à aider le Mrap dans son action contre le racisme. Elle a notamment contribué de façon décisive au recueil et à la vente de tableaux pour les quarante ans de l'association, au succès du concert de l'Orchestre national de Lille l'an dernier, et elle avait commencé à organiser un concert de jazz avec Daniel Humair et Michel Portal. Que son époux et ses proches trouvent ici l'expression de notre profonde douleur et de notre solidarité.

Échos

■ **Professeur de science politique à l'université d'Innsbruck, Anton Pellnka a été condamné le 23 mai** par une juridiction viennoise, pour avoir « diffamé » Jörg Haider en déclarant notamment : « Globalement Haider est responsable du retour en faveur de certaines prises de position nazies et de certaines déclarations nazies ». Par ailleurs, 100 000 personnes ont manifesté à Vienne le 17 juin pour dénoncer la discrimination dont sont victimes les homosexuels et exprimer leur opposition contre l'actuelle coalition entre conservateurs et extrême droite.

□ **Pour la première fois la justice française impose à une firme de l'Internet, en l'occurrence Yahoo, des mesures contraignantes :** selon la décision du tribunal le 22 mai, Yahoo devra avant le 24 juillet formuler des propositions techniques interdisant l'accès à son site de vente aux enchères proposant des objets nazis (drapeaux SS, boîtes de Zyklon B, etc). A suivre.

□ **Le ministre délégué à l'Enseignement professionnel a, le 14 juin, devant les députés, estimé indispensable de prendre des décisions pour lutter plus efficacement contre les discriminations racistes** dont sont victimes des élèves du cycle professionnel lors de leurs stages obligatoires en entreprise. Jean-Luc Mélenchon a annoncé son intention de publier une circulaire demandant aux établissements d'exercer leur vigilance sur ce problème. Nous y reviendrons prochainement.

■ **Brigitte Bardot a de nouveau été condamnée le 15 juin** par le tribunal correctionnel qui lui a infligé 30 000 F d'amende et 10 000 F de dommages-intérêts (versés au Mrap et à la LDH), ainsi que la publication du jugement dans *Le Monde*. Il s'agissait pour cette troisième condamnation des mêmes propos concernant l'égoïsme des moutons selon le rite musulman. Le Mrap a regretté la faiblesse de la condamnation, du fait en particulier de la volonté manifestement provocatrice de l'ancienne actrice. On se demande, en effet, à quoi servent les peines complémentaires prévues par la loi et pour quoi elles ne sont jamais appliquées.

□ **C'est encore une fois le choc** après la découverte dans la nuit du 18 au 19 juin des corps de 58 immigrants clandestins dans un camion frigorifique à Douvres en Grande-Bretagne. Ce drame relance le débat sur les politiques d'immigration en Europe et sur cette nouvelle forme d'exploitation à grande échelle que constituent les filières clandestines.

□ **Le tribunal de Paris a relaxé l'ancien médecin nazi Hans Münch, le 20 juin,** de la plainte déposée par le Mrap et la FNDIRP concernant ses propos sur les Tsiganes lors d'une série d'émissions radiophoniques. Les juges ont établi la réalité de l'apologie de crimes contre l'Humanité et la provocation à la haine raciale, mais ils ont considéré que la maladie d'Alzheimer dont est atteint le Docteur Münch avait aboli son discernement lors des entretiens réalisés par Daniel. Mermet.

Le Mrap participe à la Conférence européenne sur le racisme et les discriminations

L'année 2001 a donc été décrétée par l'Assemblée générale de l'ONU année internationale « contre le racisme et la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée ». Dans ce cadre, une conférence mondiale se déroulera du 31 août au 7 septembre 2001 à Johannesburg. Cette rencontre internationale est précédée de conférences régionales chargées de préparer pour chaque continent des conclusions générales. **En l'Europe, la Conférence aura lieu du 11 au 13 octobre à Strasbourg** et c'est le Mrap qui a été choisi par le groupe de travail préparatoire pour représenter les ONG françaises. La Conférence européenne, à laquelle *Différences* consacrera son prochain dossier, aura pour intitulé générique : « Tous différents, tous égaux : de la théorie à la pratique ». Quatre grands thèmes feront l'objet de débats approfondis au sein d'ateliers de travail : 1/protection juridique contre le racisme et la discrimination ; 2/politiques et pratiques adoptées aux niveaux sub-national et national pour lutter contre le racisme ; 3/éducation et sensibilisation contre le racisme et la discrimination ; 4/information, communication et médias. Un cinquième thème, l'immigration et l'asile, sera discuté par le forum des ONG qui se tiendra les 9 et 10 octobre toujours à Strasbourg. Dans la même dynamique, un colloque international (auquel le Mrap participe) est organisé par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme les 6 et 7 juillet au Sénat.

■ Message de la Commission Tsiganes et gens du Voyage

La loi relative à l'accueil et à l'habitat des gens du Voyage a été définitivement adoptée le 22 juin. Si ce texte ne nous satisfait pas totalement, il comporte certaines avancées (voir nos commentaires dans le numéro de mars de *Différences*). L'article 1 du chapitre IV précise qu'une commission consultative est mise en place dans chaque département. Elle sera chargée d'élaborer le schéma départemental d'accueil. Les associations intervenant auprès

des gens du Voyage en seront membres. Il serait souhaitable que les fédérations du Mrap, en concertation avec les comités locaux, écrivent à leur préfet pour demander à participer aux travaux de cette commission. Les membres de notre Commission nationale, qui rappelons-le, se réunit le quatrième jeudi de chaque mois, sont à votre disposition pour toutes informations qui vous seraient utiles.

René Neveu

■ Vous avez obtenu un premier titre de séjour dans les quatre dernières années ? Cette information vous concerne

A la suite d'une intervention du Gisti, le Conseil d'Etat a ordonné au mois de mars dernier aux ministres de l'Emploi et de l'Economie d'abroger le texte prévoyant le paiement par les étrangers de la visite médicale OMI (obligatoire pour obtenir un premier titre de séjour). Ce contrôle médical visant la protection de la santé publique mais n'étant pas un service rendu à la personne ne pouvait donner lieu au paiement d'une redevance (360 F pour les étudiants et réfugiés, 1 750 F pour les familles dans le cadre du regroupement familial ou la régularisation, 1 050 F pour les autres étrangers). Seul le législateur pourrait rendre payante cette visite médicale. Le gouvernement préparerait une loi en ce sens.

Les personnes qui ont obtenu un premier titre de séjour durant ces quatre dernières années peuvent se faire rembourser. Pour cela, ils doivent retrouver une preuve de l'argent versé à l'OMI, vérifier que cette visite médicale a bien été passée dans les quatre dernières années, rédiger une lettre demandant le remboursement et l'adresser à la Délégation régionale de l'OMI où la personne a passé la visite. Il faut joindre à ce courrier un RIB ou un RIP ainsi qu'une photocopie du justificatif de paiement de la redevance. En cas de réponse négative de l'OMI, il est possible de faire un recours contentieux dans un délai de deux mois devant un tribunal administratif pour obtenir satisfaction.

En page 1 : reproduction d'un détail d'une œuvre de Daniel Humair / DR

Différences

43 bld de Magenta 75010 Paris - T : 01 53 38 99 99
Télécopie : 01 40 40 90 98 - E.mail : journal.differences@free.fr
13 F le numéro - Abonnement 135 F (11 n°/an)

Directeur de publication : Mouloud Aounit. Gérante bénévole : Isabelle Sirot. Rédactrice en chef - Maquette : Chérifa Benabdessadok. Directrice administrative : Florence Festas. Abonnements : Isabel Dos Martires. Impression : Montligeon T : 02 33 85 80 00.

Commission paritaire n° 63634 0247-9095 Dépôt légal 2000-07